

JUILLET

Juillet 2009, N° 68



N°68

E-DOSSIER



## Devenir une entreprise solidaire et responsable. Tout savoir sur la RSE

Lorsqu'une entreprise applique les principes du développement durable, on parle de sa responsabilité sociétale. De plus en plus d'entreprises reconnaissent leur responsabilité sociétale en mettant en œuvre des dispositifs au sein de leur structure et avec leur environnement. Concrètement, comment cela se passe-t-il ? Que recouvrent ces notions ?

Le terme « responsabilité sociale des entreprises » est traduit de l'anglais. Cela explique que le terme « sociale » doit être compris comme « sociétale » ce qui inclut un volet environnemental.

Une démarche RSE signifie que l'entreprise met en place des solutions qui contribuent à améliorer la société et à protéger l'environnement, en liaison avec les parties prenantes.

Dans le cadre d'une RSE, l'entreprise va travailler à préserver la planète, être soucieuse de l'équité sociale et ceci dans une logique de rentabilité économique qui va permettre la survie des territoires et la création d'emplois et de richesses.

Cela induit un changement culturel radical dans la mesure où l'on n'est plus centré uniquement sur l'entreprise et ses résultats. Salariés, clients, fournisseurs et environnement en général doivent être pris en compte.

Cette démarche revient à avoir une autre vision de son entreprise, plus ancrée sur son territoire. Elle conduit à aller au-delà des réglementations, à anticiper.

### **Toutes les entreprises sont concernées, quelle que soit leur taille**

Le premier enjeu est lié au marché, car les consommateurs ont besoin de s'assurer de ce qu'ils consomment, mais, plus largement, la RSE apporte une vraie réponse aux enjeux sociétaux actuels.

### **Démarches de développement durable des PME/TPE**

La question de la prise en compte du développement durable se pose de manière particulière pour les TPE

PME qui n'ont généralement pas les moyens internes suffisants pour conduire seules des démarches pertinentes de développement durable.

C'est la raison pour laquelle la Stratégie nationale de développement durable décidée par la France a fixé des objectifs spécifiques en vue de les aider : adaptation des normes et référentiels pour les petites entreprises, incitation des organismes consulaires à organiser auprès des PME et des TPE des campagnes de sensibilisation et des apports de conseils spécialisés.

L'AFNOR a publié en 2007 un document intitulé "Guide pour la mise en place par étapes d'un système de management environnemental" qui est très adapté aux petites structures car il permet de mettre en place une démarche de progrès environnemental débouchant, à terme, sur un niveau compatible avec la certification 14001.

### **La normalisation au service de la RSE et du développement durable**

Une démarche complète suppose que l'entreprise intègre la RSE à sa stratégie, à ses modes de management et de fonctionnement.

Il existe des normes sur lesquelles les entreprises peuvent s'appuyer : de management de la qualité (ISO 9001), de management de l'environnement (ISO 14001, EMAS), de management de la sécurité au travail (OHSAS 18001), d'éco-conception (ISO/TR 14062), etc. Ce sont autant d'outils qui favorisent l'amélioration continue de la performance globale des entreprises.

L'organisation internationale des normes (ISO) se saisit également du sujet de la RSE. Suite à la conférence sur la responsabilité sociétale, tenue à Stockholm en juin 2004, il a été considéré que l'ISO avait une légitimité pour engager des travaux à caractère volontaire sur la responsabilité sociétale.

### **Investissement socialement responsable (ISR)**

Le financement constitue l'un des leviers importants

agissant sur le comportement socialement responsable des entreprises. L'investissement socialement responsable, c'est-à-dire la gestion de fonds qui intègre des critères sociaux et environnementaux aux critères financiers classiques, connaît un fort développement ces dernières années.

Les fonds institutionnels, comme le Fond de réserve des retraites, ont des objectifs à long terme qui correspondent bien aux valeurs du développement durable. Ils représentent des masses importantes qui s'orientent progressivement vers l'ISR.

Le développement de l'ISR fait également partie des objectifs de la Stratégie nationale de développement durable.

Le développement de la RSE et de l'ISR rend nécessaire d'améliorer l'information non financière. L'article 116 de la loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) demande aux entreprises françaises cotées sur le marché français d'inclure dans leur rapport annuel une formalisation des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités.

*Les experts-comptables sont des acteurs majeurs des démarches de développement durable de leurs clients. Depuis plusieurs années, ils travaillent et se forment sur ces sujets de façon à pouvoir informer et accompagner les dirigeants. N'hésitez pas à aborder cette question avec votre expert-comptable.*

**Pour en savoir plus sur ce sujet :**

<http://www.novethic.fr>

<http://www.orse.org>